

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 25 OCTOBRE 1979

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
FLORA MACDONALD,  
À L'OCCASION DE LA SEMAINE  
DU DÉSARMEMENT  
- 24 AU 31 OCTOBRE 1979

---

L'Organisation des Nations unies, qui depuis sa création il y a trente-quatre ans n'a cessé de consacrer une grande partie de son temps à la question du désarmement, a proclamé la semaine du 24 au 30 octobre 1979, semaine du désarmement. Certes, la négociation du désarmement et de la maîtrise des armements est un processus long et pénible, mais les progrès réalisés au fil des ans en vue de limiter certaines armes de guerre me permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Déjà, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont fait un premier pas, dans le cadre des négociations SALT, vers la parité numérique de leurs arsenaux nucléaires stratégiques. Par ailleurs, les pourparlers entre le Royaume-Uni, l'Union soviétique et les Etats-Unis visant l'interdiction totale des essais ont abouti à la définition des principaux éléments d'un traité en la matière. Enfin, à l'initiative du Canada, l'Assemblée générale a demandé la tenue de négociations en vue d'interdire la production de matières fissiles à des fins d'armements. Il n'en reste pas moins que la course aux armements nucléaires se poursuit et que le danger de prolifération est toujours présent.

L'an dernier, les achats militaires se sont élevés à quelque 400 milliards de dollars, dont environ 80% au titre des armes non nucléaires. Trente-deux pays consacrent aujourd'hui plus de 20% de leur budget annuel à la défense. Il devient dès lors de plus en plus important de contrôler les ventes d'armements classiques. A cet égard, le Canada s'intéresse particulièrement à certaines initiatives des Nations unies, notamment les propositions visant la réduction des dépenses militaires et l'établissement de registres publics des ventes et transferts d'armes. Nous avons par ailleurs appuyé les efforts déployés par des groupes régionaux, spécialement en Amérique latine, pour limiter le volume des dépenses militaires et nous participons aux entretiens sur la réduction des forces en Europe.

La dixième session extraordinaire des Nations unies consacrée au désarmement en 1978 a posé un jalon important dans l'histoire du désarmement. Dans le document final qui en est issu, les Etats de l'ONU ont notamment préconisé un accroissement de la recherche et de l'information sur le désarmement, de même qu'une collaboration plus étroite avec les ONG\* intéressées. En conséquence, les Nations unies ont mis en train huit grands projets de recherche, dont le plus considérable porte sur l'étude du désarmement et du développement.

.../2

\*ONG: Organisations non gouvernementales

Le Canada participe à ce dernier projet, et un Canadien fait partie d'une autre étude des Nations unies sur les armements nucléaires. Le ministère des Affaires extérieures encourage la recherche sur d'autres aspects du contrôle des armements, notamment dans le domaine de la vérification. Ainsi, il a formé un groupe consultatif d'ONG afin de favoriser les échanges de vues sur ces questions et sur d'autres sujets d'intérêt commun. Il est également question de publier un bulletin de nouvelles.

Une autre session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement est prévue pour 1982. D'ici là se tiendront diverses réunions visant l'application de la Convention sur les armes biologiques et du Traité sur la non-prolifération, de même que les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Par ailleurs, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) se réunira de nouveau en 1980, tandis que les négociations se poursuivront à l'ONU sur la limitation du recours aux certaines armes conventionnelles considérées particulièrement inhumaines. Ainsi, les activités ne manqueront pas. Nous devons continuer d'espérer que les nations du monde parviendront graduellement à s'entendre sur des mesures véritables de détente et de sécurité, afin que les hommes puissent à l'avenir consacrer leurs énergies non plus à la préparation de la guerre mais à la coopération dans la paix.